

Présents : Mmes Frédérique Puissat, Marie-Claire Brizion, Josette Garcin, Stéphanie Sarrazin, Annette Pellegrin, Sophie Reichmuth, Marie-Jo Villard, Brigitte Bezaud, Eliane Paquet, Emmanuelle Sylvestre, Solange Saulnier, Isabelle André, Marie-Hélène Celse, Nadine Serpolet, Annie Roveda, Mrs Jérôme Fauconnier, Georges Repellin, Benoit Gonsolin, Gilbert Corréard, Pierre Gimel, Frédéric Troy, Gérard Baup, Pierre Suzzarini, Henri Benoist, Alain Rougale, Michel Lambert, Alain Pelloux, Alain Hermil-Boudin, Sylvain Betto, Guillaume Gontard, Fabrice Bon, Gérard Chevally, Michel Guiguet, Jean-Paul Mauberret, Marc Dutaut, Thierry Schoebel, Bernard Fillit, Bertrand Riondet, Samuel Martin, Jean-Yves Capron, Gilbert Claret, Daniel Ardouin, Christophe Drure, Sébastien Faure, Eric Bernard, Jean-Louis Poite, Christian Brunoud, Christian Ville, Robert Riotton, Jean-Pierre Sarret, Daniel Niot, Guy Percevault, Jean-Bernard Bellier, Didier Dumas, René Rigaux, Gérard Martin Dhermont, Robert Terrier, Christian Roux, Régis Gauthier, Jean-Luc Granier, Frédéric Aubert.

Excusé : Patrick Boudol

Le Président, Marcel Calvat, doyen des présidents des ex communautés de communes de Clelles, Mens et Monestier de Clermont, qui a convoqué l'assemblée, déclare l'installation officielle du conseil après avoir procédé à l'appel et constaté que l'assemblée était complète.

Il transmet ensuite la présidence au doyen d'âge de l'assemblée, Jean-Pierre Sarret, afin de procéder à l'élection du Président de la communauté de communes du Trièves. Celui-ci invite les candidats à se faire connaître.

Compte rendu intégrant les points majeurs des discussions.

1- Election du Président de la Communauté de Communes

Laurence Paulik explique le déroulement de la séance. Guillaume Gontard est désigné secrétaire de séance car il est le plus jeune de l'assemblée.

Samuel Martin et Jean-Paul Mauberret sont candidats à la présidence. Chacun s'exprime sur ses motivations à devenir président de la communauté de communes du Trièves.

Samuel Martin se porte candidat car il possède une certaine expérience d'élu en tant que maire et président de l'ancienne communauté de communes de Clelles et il a reçu le soutien des présidents des anciennes communautés de communes de Mens et de Monestier de Clermont. La Communauté de communes du Trièves est une communauté de communes de services. Son programme est, avant tout, d'affermir l'existant et de l'améliorer. Deux projets principaux émergent : les travaux du groupe scolaire à Monestier de Clermont et l'amélioration des haltes-garderies ; ceci dans un contexte financier difficile de raréfaction de l'argent public. Un état des lieux financier et en matière de personnel est à faire afin d'esquisser un projet de territoire pour les deux années à venir. Son souhait est de constituer une équipe homogène respectueuse des équilibres démographiques et territoriaux.

De son côté, Jean-Paul Mauberret a œuvré pour la création de ce nouvel organe exécutif sur l'ensemble du Trièves. Les adaptations techniques sur le territoire ont été faites et aujourd'hui, reste à créer la gouvernance. Le programme sera établi ensemble. Il souhaite que l'information, la communication et la transparence soient au cœur des relations entre les 28 communes et qu'aucune ne soit laissée au bord du chemin. Les décisions seront prises ensemble afin de préserver la qualité de vie dans le Trièves des habitants. Chaque commune sera force de proposition pour l'élaboration d'un projet de territoire. Les perspectives seront géographiquement réparties, budgétairement maîtrisées, et collégialement partagées. Il s'engage à garantir le libre accès à l'information sur les dossiers et la rigueur dans les budgets. Il sera disponible pour les habitants et les personnels.

2 structateurs sont désignés pour assurer le bon déroulement du vote : Marie-Hélène Celse et Daniel Niot. Le vote se déroule à bulletin secret.

Samuel Martin, à l'issue du 1er tour, obtient 25 voix contre 16 pour Jean-Paul Mauberret. Samuel Martin est donc élu président de la Communauté de Communes du Trièves.

Samuel Martin remercie ceux qui lui ont fait confiance. Il adresse également ses remerciements à Marcel Calvat qui a travaillé pour faire avancer le canton de Mens vers cette fusion. Il a une pensée pour tous ceux qui n'ont pas voulu être délégués eux-mêmes et ont laissé place aux jeunes et pour tous ceux qui ont participé à ce projet de fusion ; sans oublier le personnel qui a assuré la continuité du service public. Il salue la mémoire de Maurice Puissat et a une pensée pour tous ceux qui ont présidé le CET ces dernières années.

Aujourd'hui, nous sommes tous dans le même mouvement et devons aller dans le même sens. Il convient de se mettre au travail et de constituer l'ensemble de l'exécutif.

2- Choix du nombre de vice-présidents

Le Président propose que soient désignés 8 vice-présidents (maximum prévu par la loi) auxquels se rajouteraient 3 membres du bureau avec une répartition géographique telle que 4 pour le secteur de Monestier de Clermont, 3 pour celui de Mens et 2 pour celui de Clelles et les membres du bureau répartis équitablement.

Un délégué suggère que, par souci d'économie, il n'y ait que 5 ou 6 vice-présidents. La question de connaître les fonctions des vice-présidents est posée mais les délégations seront discutées en bureau ultérieurement. Il s'agit seulement de fixer le nombre des vice-présidences.

Vote : Validation du choix du nombre de vice-présidents soit 8.

☞ Pour : 35 Contre : 6

3- Election des vice-présidents

En ce qui concerne les 3 premières vice-présidences, la proposition de Samuel Martin est la suivante :

- 1^{ère} vice-présidence attribuée à Monestier de Clermont avec la candidature de Frédérique Puissat ;
- 2^{ème} vice-présidence attribuée à Mens avec la candidature d'Annette Pellegrin ;
- 3^{ème} vice-présidence attribuée à Clelles avec la candidature de Marie Claire Brizion.

Il est demandé pourquoi ne retrouve-t-on pas les anciens présidents des communautés de communes aux 3 premières vice-présidences comme c'était convenu avant la fusion ?

Le Président expose que comme le Président de la communauté de communes de Mens n'a pas été reconduit en tant que délégué à la nouvelle communauté de communes du Trièves, il était difficile d'appliquer cet engagement et qu'il s'en sentait délié.

Une interruption de séance est demandée et accordée.

☐ **ELECTION DE LA 1^{ère} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Est candidate : Frédérique Puissat.

Frédérique Puissat obtient 38 voix contre 3 bulletins blancs.

Frédérique Puissat est élue 1^{ère} vice-présidente de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

☐ **ELECTION DE LA 2^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Annette Pellegrin refuse la 2^{ème} vice-présidence et propose la candidature de Jean-Paul Mauberret.

Une suspension de séance est à nouveau demandée et accordée.

Samuel Martin propose la candidature d'Alain Hermil-Boudin à la 2^{ème} vice-présidence.

Jean-Paul Mauberret déclare que la majorité du conseil municipal de Mens a soutenu sa candidature et regrette qu'on revienne dessus aujourd'hui.
Une autre interruption de séance est demandée et accordée.

Sont candidats au poste de 2^{ème} vice-président : Alain Hermil-Boudin et Jean-Paul Mauberret.

Alain Hermil-Boudin obtient 25 voix contre 16 pour Jean-Paul Mauberret.

Alain Hermil-Boudin est élu 2^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

▣ **ELECTION DE LA 3^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Sont candidats : Marie-Claire Brizion et Jean-Paul Mauberret.

Marie-Claire Brizion obtient 25 voix, Jean-Paul Mauberret en obtient 15 et il y a un bulletin blanc.
Marie-Claire Brizion est élue 3^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

▣ **ELECTION DE LA 4^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Sont candidats : Robert Riotton sur proposition de Samuel Martin et Jean-Paul Mauberret.

Christophe Drure regrette qu'un groupe soit complètement évincé ; il exprime son mécontentement.

Robert Riotton obtient 24 voix, Jean-Paul Mauberret obtient 15 voix ; Marie-Jo Villard obtient 1 voix et il y a un bulletin blanc.

Robert Riotton est élu 4^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

▣ **ELECTION DE LA 5^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Une suspension de séance est demandée et accordée.

Sur la proposition de Samuel Martin pour la 5^{ème} vice-présidence, un délégué issu de Mens doit se porter candidat.

Jean-Paul Mauberret est candidat.

Jean-Paul Mauberret obtient 28 voix, Michel Guiguet 2 voix, Marie-Jo Villard 1 voix, Fabrice Bon 1 voix, Annette Pellegrin 1 voix, et il y a 8 bulletins blancs.

Jean-Paul Mauberret est élu 5^{ème} vice-président de la Communauté de Communes au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

▣ **ELECTION DE LA 6^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Sont candidats : Marie-Jo Villard et Christophe Drure.

Annie Rovéda remplace Marie-Hélène Celse en tant que structateur.

Marie-Jo Villard obtient 25 voix, Christophe Drure en obtient 14, Alain Hermil-Boudin a une voix et il y a un bulletin blanc.

Marie-Jo Villard est élue 6^{ème} vice-présidente de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après un vote à bulletin secret.

▣ **ELECTION DE LA 7^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants**

Pour la 7^{ème} vice-présidence, Samuel Martin propose Eric Bernard, élu issu du territoire Mensois.
Une suspension de séance est demandée et accordée.

Est candidat : Eric Bernard.

Eric Bernard obtient 30 voix contre 5 voix pour Nadine Serpolet et il y a 6 bulletins blancs.
Eric Bernard est élu 7^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après vote à bulletin secret.

☐ ELECTION DE LA 8^{ème} VICE-PRESIDENCE : 41 votants

Pour la 8^{ème} vice-présidence, Samuel Martin propose la candidature de Jérôme Fauconnier.

Est candidat : Jérôme Fauconnier.

Jérôme Fauconnier obtient 28 voix, Christophe Drure 2 voix, il y a 10 bulletins blancs et un bulletin nul.

Jérôme Fauconnier est élu 8^{ème} vice-président de la Communauté de Communes du Trièves au 1^{er} tour de scrutin, après vote à bulletin secret.

4- Election des membres du bureau restants (autres que président et vice-présidents si besoin)

Cette élection est reportée au prochain conseil communautaire.

5- Création des budgets annexes

Il est nécessaire de créer les budgets annexes de la communauté de communes du Trièves. Seul, le budget principal se crée automatiquement. Il convient donc de créer les budgets annexes qui sont soumis à la TVA et ceux non assujettis à la TVA.

Vote : Création des budgets annexes

☞ Pour : 40 Abstention : 1

6- Délibération autorisant le Président à créer des régies sur arrêté

Il convient d'autoriser le Président à créer des régies sur arrêté conformément à ce qui est indiqué dans la note de synthèse.

Vote : Délibération autorisant le Président à créer des régies sur arrêté

☞ Pour : 40 Abstention : 1

7- Délibération autorisant les dépenses dans les sections « Investissement » du budget général et des budgets annexes à hauteur d'1/4 des budgets d'Investissement

Dans l'attente du vote du budget, il convient de délibérer afin d'autoriser les dépenses dans les sections « Investissement » de chacun des budgets à hauteur d'1/4 des budgets d'Investissement.

Vote : Délibération autorisant les dépenses dans les sections « Investissement » du budget général et des budgets annexes à hauteur d'1/4 des budgets d'Investissement.

☞ Pour : 40 Abstention : 1

20 - Questions diverses

☐ Informations diverses :

◆ CDC :

Une réunion de bureau est programmée le 24 janvier au siège de la Communauté de Communes à 18h00.

Le prochain conseil de communauté aura lieu le 31 janvier à 20h00 à Saint Martin de Clelles, dans la même salle qu'aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Le Président,
Samuel Martin